PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu de la CLDR du jeudi 25 juin 2015

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

Organe consultatif

18 membres présents – 8 excusés

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la CLDR du 26 mars 2015
- Présentation du projet « Aménager une maison rurale à Grez » par le bureau d'étude Alternative sprl
- Compte-rendu du GT: « Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance »
- Compte-rendu du GT: « Mettre sur pied un "contrat de chemins et sentiers" »
- Compte-rendu du GT: « Aménager la maison de village de Gottechain»
- Compte-rendu du GT « Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »
- Suivi de l'organisation de la Semaine du Bien-Vivre
- Choix de la prochaine fiche-projet à présenter à la Région wallonne
- Divers

Approbation du PV de la CLDR du 26 mars 2015

Le procès-verbal de la Commission Locale du Développement Rural du 26 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

Présentation du projet « Aménager une maison rurale à Grez » par le bureau d'étude Alternative sprl

Présentation de l'avant-projet n°7 par le bureau d'étude[1]. Suite à la réunion du groupe de travail du 11 juin, le bureau d'étude a réalisé quelques modifications :

Logement : ajout de deux fenêtres dans la toiture.

Entrée du niveau 1 : Proposition de prolonger la passerelle pour gagner de la surface à l'intérieur. Attention à la vue plongeante sur le jardin voisin (pareil pour la première proposition). La Commune envisage de racheter cette petite parcelle.

Local technique/cuisine: Cette cloison sera amenée à bouger en fonction des besoins techniques réels. Il est demande d'inverser la cuisine et le local technique.

Bâtiment principal – Rez-de-chaussée :

[1] Annexe 1 – Avant-projet n°7

- Il avait été proposé de placer la porte d'accès au rez-de-chaussée à l'endroit où se trouvent les gaines techniques sur le plan. Cette proposition n'a pas été retenue pour deux raisons. 1. L'espace gaines techniques sera sûrement plus important que sur le plan. 2. si l'on rentre par ce côté, en montant l'escalier on arrive dans l'espace bibliothèque.
- Un préau sera aménagé côté Est pour pouvoir stocker du matériel quand événement.
- La porte d'entrée principale : Il est demandé d'avoir une porte dans la porte. Ce point doit encore être travaillé.
- Suppression du SAS à l'entrée
- Le podium doit être démontable/mobile

Bâtiment principal – Niveau +1 :

- Le bureau de Michaël a vue sur l'espace public (il n'est plus face au mur).
- Le rangement livre est plus grand
- Une fenêtre a été ajoutée dans la salle polyvalente
- La toiture de la bibliothèque est une toiture plate

Remarques diverses :

- Attention à l'égouttage !
- Questions juridiques à soulever pour la vue plongeante sur le terrain voisin (sauf si la commune rachète le terrain)
- Présenter le projet à l'Urbanisme pour s'assurer que celui-ci tient la route
- Contacter tous les impétrants
- Prévoir un espace Bar (mobile) dans la grande salle polyvalente

LA CLDR a approuvé l'avant-projet présenté par le bureau d'étude Alternative sprl à la condition que l'on inverse la cuisine et le local technique.

La prochaine étape sera d'organiser une grande réunion technique avec la Région wallonne (après accord du collège/conseil). Après cette réunion, la Région wallonne émettra un avis informant la commune si l'on peut réaliser le projet définitif.

Compte-rendu du GT : « Répondre au besoin en terme d'accueil de la petite enfance »

Présentation de la réunion[2] par Laetitia de la Kethulle.
De manière générale, les membres sont d'accord de rappeler que c'est un problème régional et non communal.
La liste unique (permettre aux parents de s'inscrire à un seul endroit plutôt qu'auprès des différentes accueillantes/crèches/ISBW…) pose question. Une réunion sera organisée uniquement sur ce sujet avec les différents acteurs professionnels. Les membres de la CLDR seront invités à participer.

[2] Annexe 2 – Compte-rendu « Répondre au besoin en terme d'accueil de la petite enfance »

Compte-rendu du GT : « Mettre sur pied un contrat des chemins et sentiers »

Présentation de la réunion[3] et de la conférence par Luc Coisman.

- Conférence du 21 avril : Belle expérience. Plus de 60 personnes présentes.

- Réunion du 12 mai : La Région wallonne est en train de mettre sur pied une méthodologie pour réaliser un cadastre des chemins et sentiers. Le délai de mise à disposition de cette méthodologie n'est cependant pas connu.
  Le groupe de travail a donc décidé de profiter du travail du PCDN et de la grille d'évaluation réalisée par Sentier.be pour actualiser l'état des chemins et sentiers gréziens.
  L'idée de parrainer des chemins et sentiers a également été présentée par Boris Nasdrovisky.

Compte-rendu du GT « Aménager la maison de village de Gottechain »

Présentation de la réunion[4] par Cécile Huyberechts.
Une réunion préalable a été organisée par le comité des fêtes (ce sont les plus grands utilisateurs de la salle aujourd'hui). Cela a permis au groupe de travail d'avoir un maximum d'informations sur les besoins et les attentes des utilisateurs.
Il faudra éclaircir l'état du jardin qui, à ce jour, est totalement dédié à la locataire.
Vincent (responsable communal des bâtiments) n'a pas encore été voir la salle.
Un courrier sera envoyé à la locataire pour l'informer de la venue de Vincent.
Il est demandé à Philippe Dendoncker (membre de l'asbl les amis de la Butte et de la CLDR) d'être présent à la prochaine réunion. Il est d'

Compte-rendu du GT «Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »

Présentation de la réunion[5] par Denis Marion.
Il a été décidé de travailler sur un nombre de sites limités :

- Promenade des murs (Nethen)
- Hôtel Maya
- La maison du Coullemont
- L'étang de Pécrot
- Chemin derrière l'école de football et qui va jusqu'à l'école saint-Joseph

Ces sites devront être adaptés aux enfants et accessibles aux écoles.
Les panneaux que l'on envisage de créer seront provisoires (période de test)
L'idée est de faire des panneaux ludiques adaptés pour trois types de publics (enfants/adultes/experts)

---

[3] Annexe 3 – Compte-rendu « Mettre sur pied un contrat de chemins et sentiers »
[4] Annexe 4 – Compte-rendu « Aménager la maison de village de Gottechain »
[5] Annexe 5 – Compte-rendu « Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »

Un appel a été lancé dans le bulletin communal afin d'inviter les citoyens à rejoindre le groupe de travail.
Les panneaux seront en français mais nous pourrions utiliser un QR Code et renvoyer sur un site avec les informations traduites en diverses langues.
Il est proposé de retenir le chemin de Pécrot qui peut-être relié à l'étang de Pécrot.
Monsieur Gruszow propose de contacter Louise Brouche qui fait son travail de fin d'étude sur la promenade des murs.

Suivi de l'organisation de la Semaine du Bien-Vivre

Il a plus de 90 activités proposées dans diverses thématiques : Jeunesse, Art/Culture/Tourisme, Santé/Bien-être, Seniors, Sport, Nature, Solidarité/Convivialité

Un stand d'ouverture sera organisé sur la place le vendredi 11 septembre de 14h30 à 19h avec possibilité de boire des jus de fruits pressé « à l'instant, de faire un massage crânien ou du dos, d'avoir une pose de vernis, de manger une collation avec la CCCA ou encore de faire une initiation de tai-chi ! Un concours sera également organisé en collaboration avec les maraîchers.
Dès 19h30, un vernissage de l'exposition situé à la galerie Au grez des Arts sera organisé où tous les membres de la CLDR et les ambassadeurs de la semaine seront invités.

Choix de la prochaine fiche-projet à présenter à la Région wallonne

La prochaine fiche-projet retenue par la CLDR pour demande de subsidiation est la maison de village de Gottechain.

Pourquoi cette fiche et pas une autre ?
Il faut savoir que dans toutes les fiches-projets qui sont en cours et qui ont besoin d'être subsidiées, la maison de village de Gottechain est la seule fiche-projet du lot 1 qui est assez avancée que pour la proposer à la Région wallonne. Le fait que l'on propose deux projets de même nature à la Région wallonne ne pose aucun problème.
Si l'on reprend tous les projets du lot 1 (à réaliser dans les 1ères années du PCDR), on se rend vite compte que la maison de village est la seule-fiche projet qui permet d'être présentée à la RW:

- Aménager une maison rurale à Grez - **En cours avec demande de subside**
- Aménager la maison de village de Gottechain
- Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées - **un subside provincial est en cours pour la réalisation du projet retenu par la CLDR + un projet de réseau cyclable est en cours et reprend plusieurs des demandes de la CLDR**
- Donner forme au projet de pôle de "diversification agricole" - **a été mis en hibernation (en tout cas l'unité de biométhanisation) par la CLDR – le projet n'est pas du tout prêt à être présenté**
- Mettre sur pied un "contrat de chemins et sentiers" - **problème du cadastre et de l'attente de la méthodologie de la RW. Cela ne sert à rien d'injecter de l'argent dans ce projet avant de connaître les modalités de la RW**

- Mettre en place une formation de guides ruraux en vue de créer un réseau - en cours - **pas besoin de subside.**

Divers

Monsieur Gruszow remet en cause l'organisation de la CLDR car la fiche-projet « Mettre sur pied un "contrat de chemins et sentiers" » n'avance pas comme il le souhaite. De plus, il déplore qu'une réunion ait été annulée sans aucune explication.
Plusieurs membres de la CLDR lui expliquent pourquoi il n'est pas possible de réaliser le cadastre aujourd'hui (cfr point ci-dessus) mais cela n'empêche pas de déjà réactualiser l'état des chemins sur papier sans pour autant faire appel à un bureau d'étude pour réaliser le cadastre (ce serait jeter l'argent par les fenêtre vu que l'on n'a pas connaissance de la méthodologie retenue par la Région wallonne).

Il est demandé pourquoi on n'engage pas un employé CLDR. Il n'y a pas de possibilité de subside pour les ressources humaines dans le cadre du PCDR et ce n'est pas une priorité de la majorité.

Il est rappelé que le PCDR est programme citoyen et que, c'est à chaque membre de la CLDR de faire le relais dans son village, d'essayer de trouver des personnes qui souhaitent s'investir. C'est aussi aux membres de la CLDR de porter certains projets qui peuvent avancer sans pour autant faire appel aux subsides régionaux ou au personnel communal (Semaine du bien-vivre, Propr'été, Formation de guides-ruraux…)

Monsieur Gruszow souhaite que des doodles soient effectués pour le choix des dates de réunions. Plusieurs membres sont contre ainsi que l'administration. Par contre une meilleure répartition des réunions dans les jours de la semaine sera réalisée.

Un point sera effectué sur l'évolution des différentes fiches-projets en cours.

Annexe 1 : Présentation du projet « Aménager une maison rurale à Grez » par le bureau d'étude Alternative sprl

TRANSFORMATION DE LA GRANGE JACQUET

1314 - AVP7 - 20150625

Maitre de l'ouvrage :

Administration communale de Grez-Doiceau

Projet Sis :

Grange Jacquet
Rue de la Barre 18
1390 GREZ-DOICEAU

Sprl société d'Architecture Alternative
Rue d'en Haut, 27
6500 BEAUMONT

Tél : +32 (0) 71 589 826
Fax : +32 (0) 71 588 186
francois.guerriat@skynet.be

Transformation de la grange Jacquet

IMPLANTATION - Version 2

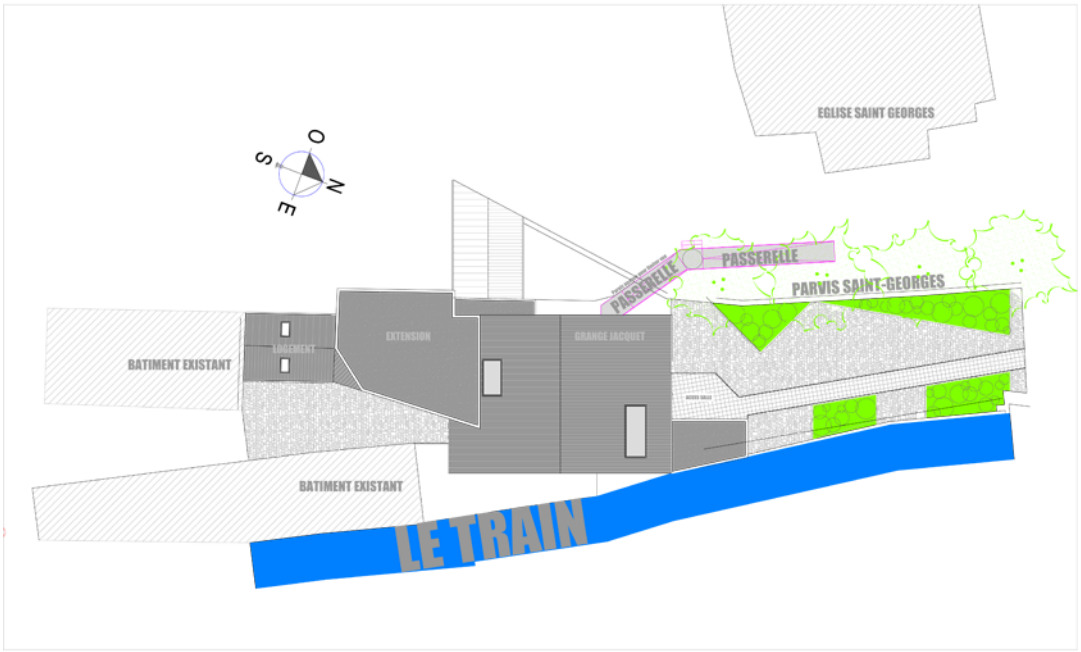

SPRL ALTERNATIVE - société d'architecture

Echelle : 2/200 AVP 7 - 20150725

Transformation de la grange Jacquet

IMPLANTATION - Version 3

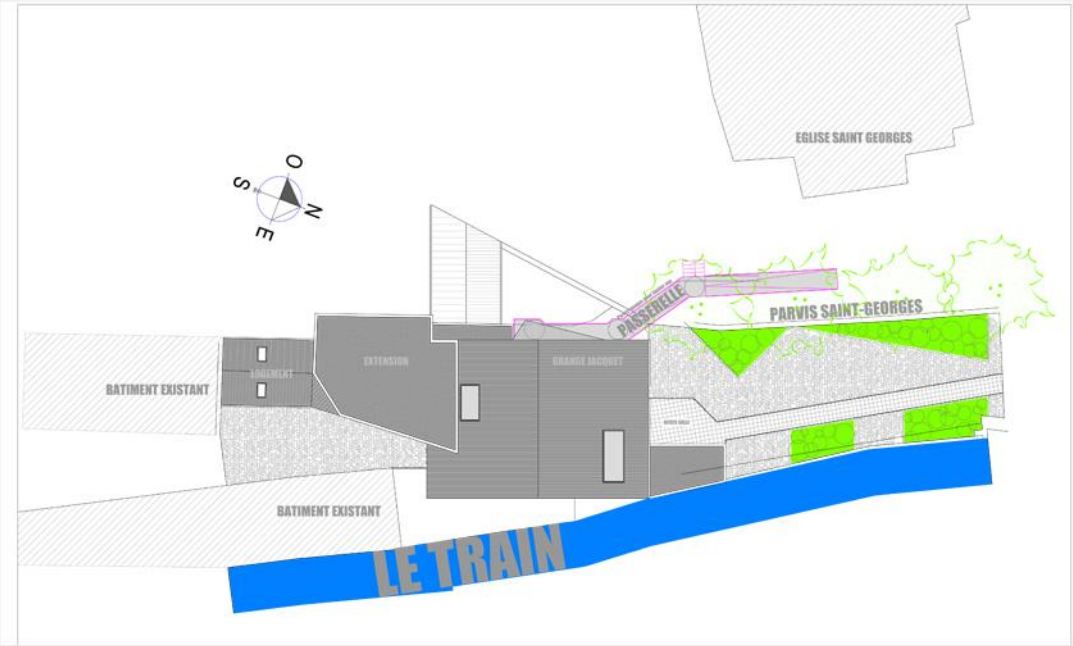

SPRL ALTERNATIVE - société d'architecture

Echelle : 1/200 AVP 7 - 20150625

Transformation de la grange Jacquet

PLAN REZ DE CHAUSSEE - Versions 2 et 3

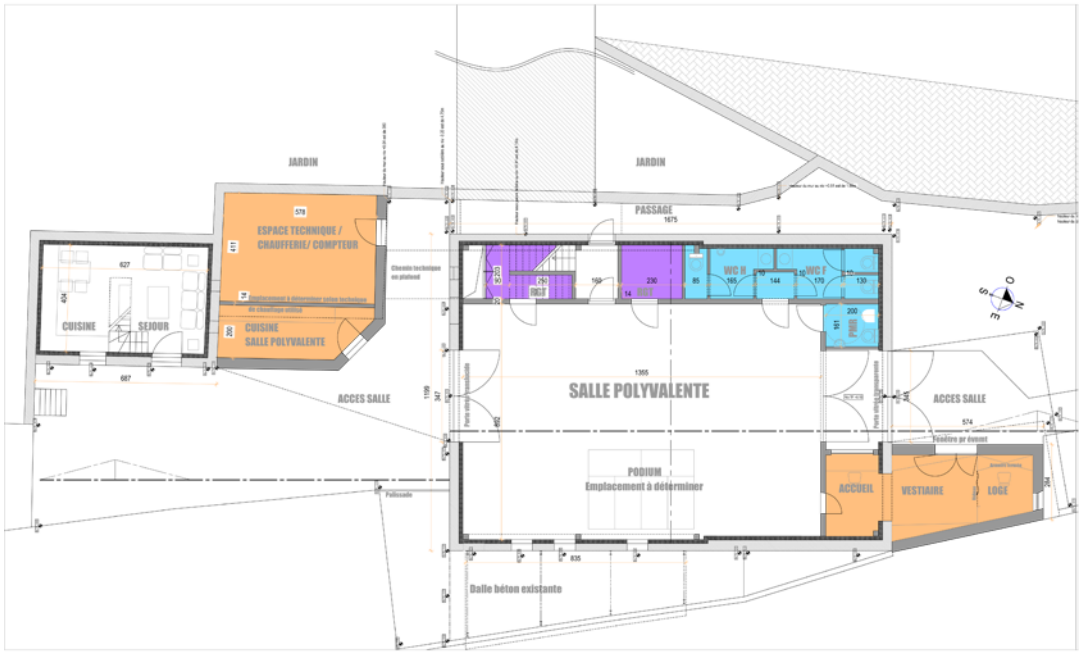

SPRL ALTERNATIVE - société d'architecture

Echelle : 1/100 AVP 7 - 20150625

Transformation de la grange Jacquet

PLAN NIV +1.00 - Version 2

SPRL ALTERNATIVE - société d'architecture

Echelle : 1/100 AVP 7 - 20150625

Transformation de la grange Jacquet

PLAN NIV +1.00 - Version 3

SPRL ALTERNATIVE - société d'architecture

Echelle : 1/100 AVP 7 - 20150625

Transformation de la grange Jacquet

COUPE - Versions 2 et 3

Accès niveau +1 via passerelle en la façade Ouest

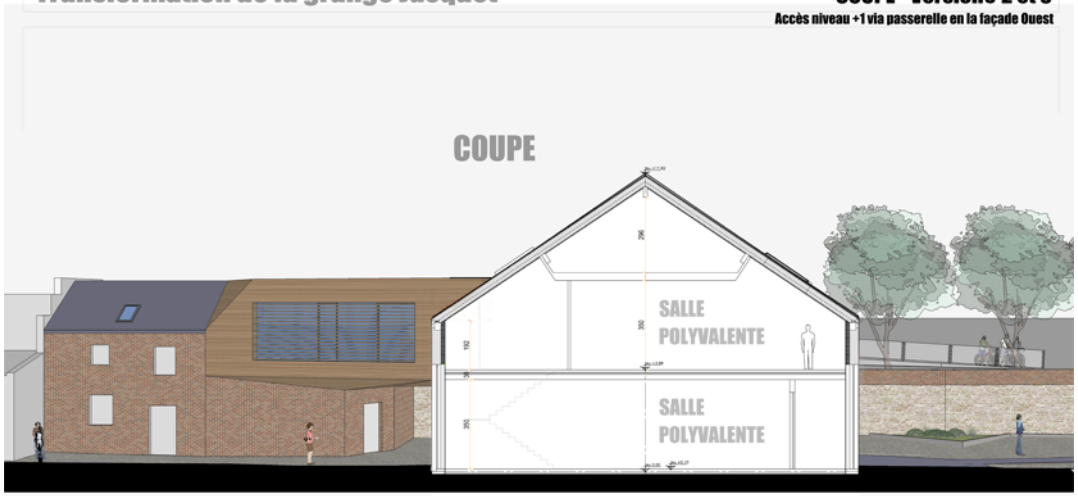

SPRL ALTERNATIVE - société d'architecture

Echelle : 1/100 AVP 7 - 20150625

Transformation de la grange Jacquet

FACADE EST & RUE DE LA BARRE - Versions 2 et 3

SPRL ALTERNATIVE - société d'architecture

Echelle : 1/100 AVP 7 - 20150625

Élévation Ouest - Version 2

Élévation Ouest - Version 3

1314 – TRANSFORMATION DE LA GRANGE JACQUET
PROJET SIS : GRANGE JACQUET RUE DE LA BARRE 18 – 1390 GREZ-DOICEAU
Architecte : Sprl Alternative - Rue d'en Haut, 27 – 6500 BEAUMONT

Version 3

Vue vers la place

Vue Square Saint-Georges

Annexe 2 : Compte-rendu du GT : « Répondre au besoin en terme d'accueil de la petite enfance »

Administration communale :

Luc Coisman – Echevin
Sarah van Zeebroeck – Présidente du CPAS
Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

CLDR :

4 personnes présentes – 4 excusés

Invitées présentes:

- Myriam Lamberty et Aurore Maricq : Co-accueillantes autonomes situées chaussée de Wavre 263 à Grez-Doiceau
- Marie-Dominique Lepoutre – Responsable des structures d'accueil 0-3 ans communales à Grez-Doiceau
- Julie Houart – Directrice de la Maison d'enfants « Les chérubins » à Grez-Doiceau
- Aurélie Gaziaux – Chef du Département 0-3 ans à l'ISBW
- Marie Capelle – Chef de service SAEC à l'ISBW
- Nadine Destrée – Responsable ONE à Grez-Doiceau

Invitée excusée:

- Anne Magos : accueillante autonome située rue du Beau Site 56 à Biez

Ordre du jour :

Fiche-projet du PCDR : Répondre au besoin en termes d'accueil de la Petite enfance

---

Présentation de chaque membre présent

cfr liste ci-dessus

Présentation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Programme communal de développement rural (PCDR) a été élaboré par une commission (CLDR) constituée d'habitants et d'élus représentant la population. Il est constitué de 44 projets rêvés par les citoyens et réfléchi par la CLDR. Celui-ci a été approuvé en 2012 par la Région wallonne pour une durée de 10 ans. Cette approbation permet d'obtenir des subsides pour les projets inscrits dans ce programme. Un des projets cité est : « Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance ». Pour travailler sur ce projet, il a été demandé de réunir les différents acteurs professionnels afin de pouvoir y réfléchir ensemble et ainsi proposer des actions concrètes.

Pour obtenir plus d'informations sur le PCDR, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : www.pcdr.grez-doiceau.be

Réflexion sur la fiche-projet

Difficultés rencontrées par les accueillantes autonomes

La première demi-heure est consacrée à un échange d'informations entre les intervenants : les difficultés rencontrées par les accueillantes et les parents, les subsides existants de la Province, l'isolement des accueillantes…

Cela a démontré la difficulté d'avoir des informations actualisées aussi bien pour les parents que pour les acteurs professionnels. Afin de répondre à cette première problématique, il a été proposé :

1. de réorganiser des réunions trimestrielles entre les acteurs de terrain ;
2. de former une personne centralisant toute l'information relative à la petite enfance. Une employée du CPAS remplit en partie ce rôle aujourd'hui. Du temps devrait lui être dégagé pour permettre de remplir cette fonction avec succès ;
3. de créer un mini-site internet (lié à la plate-forme communale) permettant à chaque acteur d'avoir un accès à sa page afin de tenir ses informations à jour (congés/paiement/heures d'ouverture…). Cela permettrait aux parents d'avoir un site unique reprenant toutes les informations nécessaires à la petite enfance à Grez-Doiceau mais aussi de soulager les accueillantes qui pourraient renvoyer les parents directement sur le site.

Liste unique pour l'inscription des enfants

Il a également été question de la liste unique pour l'inscription des enfants. Cette proposition avait déjà été mise sur la table mais n'avait pas aboutie. Aucun acteur présent n'est fermé à cette proposition mais il faut trouver le bon fonctionnement permettant à chacun de s'y retrouver. Certaines communes proposent la liste unique. Il faudra se renseigner sur le fonctionnement de celle-ci et connaître les avantages et inconvénients avant de réorganiser une réunion. Si la réflexion aboutit favorablement, les inscriptions pourraient être gérées par la personne responsable de la petite enfance au CPAS.

Les projets en cours à Grez-Doiceau

- Il y a un projet de crèche communale dans la ZACC de Gastuche (36 places). Un subside de 466.000 € y a été alloué. On peut espérer que la crèche ouvre ses portes en 2017.
- Deux locaux pourraient également être mis à disposition d'accueillantes dans la ZACC de Gastuche (8 places) (à confirmer)

Madame Gaziaux explique les difficultés rencontrées pour engager des accueillantes conventionnées. Un combat est mené pour que leur statut soit reconnu car, en 5 ans, l'ISBW a perdu ¼ d'accueillantes.

Le projet en cours de l'ISBW

Un projet pilote est actuellement à l'étude.
L'idée est de créer des structures de petites tailles à installer dans les villages. L'ISBW engagerait des salariés avec l'aide de subventions de la Région. Cela permettrait ainsi de contourner le

problème du statut des accueillantes. Ce service serait rattaché au service d'accueillantes de l'ISBW. Cette solution permettrait un coût moindre aux communes (entre 5.000€ et 10.000€/an + coût du local).

Idées à développer pour améliorer l'accueil à Grez-Doiceau

- **Création de halte-garderie** : moins d'exigence que la crèche en tant que tel.
- **Bébé-bus** : initiative lancée dans l'ouest du Brabant wallon. C'est une halte-accueil itinérante d'1/2 jour ou 1 journée voyageant de commune en commune.
- **Crèche parentale** : un parent 1 jour/semaine fait partie du personnel. Avantage : cela permet de limiter le personnel diplômé. Inconvénient : les parents n'équivalent pas au personnel diplômé
- **Redynamiser le poste d'accueillante**

Divers

- Un membre de la CLDR se demande s'il ne faut pas **prendre en compte les déplacements des parents** pour l'éventuelle création de lieux d'accueil. il est évident que les accueillantes autonomes se posent la question lors de leur installation. Cependant, le manque de places étant tellement important, les parents n'ont pas d'autres choix que de prendre ce qui leur est proposé.
- **Les maisons de villages** ont été proposées comme lieu d'accueil pour les enfants. Ce point n'a pas été développé car il serait trop difficile d'adapter les lieux pour accueillir des enfants (normes d'hygiène très strictes, disposition des lieux à respecter, matériel à stocker…)
- Un **appel** sera lancé dans le **bulletin communal** pour trouver des personnes qui seraient prêtes à organiser des animations dans les milieux d'accueil (lecture, activités artistiques, musicales…). L'ONE propose des formations gratuites à l'éveil musicale, à la lecture et aux différences culturelles pour leur bénévole.

Concrètement…

- Caroline enverra la brochure destinée à la Petite enfance à tous les intervenants (fait le 4 mai 2015)
- Caroline réalisera un article dans le prochain bulletin communal (qui paraîtra le 19 juin) en vue de trouver des bénévoles.
- Une réunion sera organisée pour réfléchir à la structure du site internet destinée à la petite enfance.
- Une réunion sera organisée pour parler uniquement de la liste unique pour l'inscription des enfants.

Concrètement, nous n'avons pas pu clôturer le débat sur la thématique : « Répondre au besoin en termes d'accueil de la Petite enfance ». Nous proposons d'avancer d'abord sur le site internet et sur la liste avant de relancer le débat général.

Au vu de cette réunion, nous vous invitons également à réorganiser des réunions entre vous. Si vous le souhaitez, un local peut être mis à votre disposition.

Annexe 3 : Compte-rendu du GT : « Mettre sur pied un contrat des chemins et sentiers »

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage
Luc Coisman – Echevin
Caroline Theys – Coordinatrice PCDR
Organe consultatif
13 membres présents – 3 excusés
Invité
Boris Nasdrovisky – asbl Sentiers.be

Objet : Réflexion sur la fiche-projet : « Mettre sur pieds un contrat de chemins et sentiers »

Avant de commencer la réunion, un débriefing de la conférence relative aux voiries communales a eu lieu. Plus de 60 personnes y ont participé. Le conférencier a été très clair. Ce fut donc une réussite !
Ce genre d'événement pourrait être réitéré en présentant diverses thématiques.

Boris nous informe que la Région wallonne proposera une méthodologie de travail pour élaborer le cadastre des chemins et sentiers. Mais en attendant, la commune peut déjà réaliser un inventaire (chemin de droit / chemin de fait).

Pour y arriver l'asbl Sentiers.be mettra à disposition une grille d'évaluation. Nous pourrons également repartir de l'inventaire du PCDN. Avec ces éléments et lors de la prochaine réunion, le groupe de travail pourra réaliser sa propre grille d'évaluation. Il est proposé de chiffrer les critères pour pouvoir rester le plus objectif.
L'asbl Sentiers.be pourra nous accompagner dans ce travail.

Par la suite, il faudra mettre tous les intervenants qui le souhaitent autour de la table afin de leur expliquer le fonctionnement de la grille d'évaluation. La suite du travail se fera sur le terrain.

Ont été cité comme intervenants :

- le groupe sentiers du PCDN ;
- les Amis du Parc de la Dyle
- l'Office du Tourisme
- Les marcheurs du Jeudi – Henri Briet
- La Commission des Aînés

- Le Vélo club Blancs gilets
- des personnes formées en botanique/biodiversité

Il sera important de définir par chemin (excepté réserve viaire) sa qualité (biodiversité, importance écologique, sa largeur,…), ce qu'il relie, le type d'usagers et les aménagements à y prévoir.

Il faudra également tenir compte de la fiche-projet relative aux liaisons lentes utilitaires.

La question de l'entretien des chemins et sentiers a été soulevée. On pourrait, en parallèle de cet inventaire, créer un parrainage des chemins/ sentiers.
Les écoles pourraient également participer.

Annexe 4 : Compte-rendu du GT « Aménager la maison de village de Gottechain »

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Organe consultatif

4 membres présents – 2 excusés

Objet : Réflexion sur la fiche-projet : « Aménager la maison de village à Gottechain »

Le bail locatif spécifie :
La commune donne en location une propriété contenant une superficie de 10 ares 74ca comprenant une maison d'habitation et jardin. La maison comprend 2 caves aux sous-sols, 4 pièces au rez et 4 chambres + 1 salle de bain à l'étage.

Le jardin est donc bien lié à la maison du directeur alors que la fiche-projet intègre le jardin dans sa réflexion.
Il serait peut-être utile de revoir le contrat de location pour que la commune puisse se réapproprier le jardin.

La commune via son responsable bâtiment établira un état des lieux du bâtiment (vide ventilé?, murs, châssis, zinguerie, toiture, faux-plafonds, plan des pièces…). Jean-Marie Dresse (0497/07.21.20) se propose d'accompagner le responsable bâtiment lors ce relevé.

Suite à la réunion du comité des fêtes de Gottechain en mai 2015, un PV a été rédigé reprenant les fonctionnalités des locaux et les aménagements à réaliser. (Cfr PV en annexe).
Un seul WC devrait suffire (voir législation).
Contrairement à la fiche, il faudrait que l'annexe soit de la même largeur que le bâtiment.
Annexe avec grande baie vitrée pour avoir vue sur les enfants dans le jardin (voir exemple dans PV)
Plan incliné et non des marches vers le jardin
Prévoir local rangement
Prévoir que le WC soit aussi accessible par l'extérieur
Ne pas remettre de faux plafonds et pourquoi pas une mezzanine pour le rangement ?
Laisser une connexion salle et maison.
Ce serait utile de comparer avec la salle de Biez (superficie, volume,…)
Prévoir le local technique sous l'annexe ?
Il faudrait voter à la prochaine CLDR pour que cette fiche soit la prochaine prioritaire pour la chasse aux subsides (Caroline l'ajoutera à l'OJ).

Caroline préparera un courrier officiel de la commune pour prévenir la locataire qu'il y aura une visite du jardin, de la salle et de la maison pour effectuer le relevé et l'état des lieux.

Annexe 5 : Compte-rendu du GT «Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

Organe consultatif

6 membres présents – 2 excusés

Objet : Réflexion sur la fiche-projet : « Aménager des sites naturels didactiques à titre pédagogique »

Luc résume la situation en rappelant qu'il a été décidé de se baser sur des sites existants et qu'il serait intéressant de les relier pour les mettre en avant.

Caroline présente le texte qui sera publié dans le Grez de l'info mi-juin. Il est demandé de rajouter des exemples de sites ainsi qu'une date de fin pour rejoindre l'équipe.

André Denys nous informe que l'Office du Tourisme (OT) planche sur une promenade dans le centre de Grez. Des panneaux seront installés afin de présenter le patrimoine bâti et historique. Un QR Code sera apposé sur chaque panneau afin de renvoyer les personnes sur le site de l'OT s'ils souhaitent des informations plus complètes.

En plus de ce projet, l'OT souhaitait également installer une table de réorientation. L'idée a été mise de côté pour des raisons financières.

Afin de commencer la réflexion sur la fiche, il est proposé aux membres de travailler sur un nombre de sites limités. Cela permettra de mettre en place une méthodologie de travail et surtout de pouvoir créer ces parcours/ panneaux dans un délai raisonnable.

Les sites proposés sont :

- La promenade des murs et les bruyères à Nethen ;
- L'Hôtel Maya ;
- L'étang de Pécrot ;
- Le Coullemont ;
- Le chemin qui passe derrière le hall omnisport et qui rejoint l'école Saint-Joseph (celui-ci est retenu pour une phase ultérieure).

Il sera indispensable que ces sites soient accessibles aux écoles. Les panneaux devront d'ailleurs être adaptés à ce public. Il faudra également tenir compte aux PMR et aux poussettes.

Les panneaux réalisés ne seront pas définitifs. Ce sera une phase de test.

En plus des panneaux d'informations traditionnels, il est proposé :

- de créer des panneaux plus ludiques type d'observation ;
- de limiter un espace où les enfants pourraient marcher pieds nus.

Afin de constituer une équipe compétente pour la rédaction des panneaux, il est proposé de contacter :

- Michel Fraiteur (Maya)
- CARI
- Le Plan Maya
- Julien Taymans (Natagora) et/ou Jacques Stenuit pour les bruyères
- un botaniste (à trouver)
- guides nature de l'OT
- L'épouse de Phil Dendoncker

La prochaine réunion se tiendra le samedi 4 juillet 2015 aux Bruyères de Nethen (Tienne Vincent), à 9h.
N'hésitez pas à informer les personnes qui pourraient être intéressées par le projet.